

Formulaire de demande d'autorisation d'accompagnement d'élèves en situation de handicap en sortie scolaire sans nuitée.

A adresser avec le projet pédagogique (a minima 21 jours avant la sortie)

Un AESH est un accompagnant, il ne peut être comptabilisé dans le taux d'encadrement ou en tant que personnel encadrant.

L'agent doit emprunter le(s) moyen(s) de transport mis en place pour la sortie par l'école ou l'établissement.

Seul le trajet domicile/travail peut être réalisé avec l'utilisation du véhicule personnel.

AESH

NOM et prénom :

ÉCOLE OU ETABLISSEMENT

Nom :

RNE :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

PIAL de rattachement :

SORTIE SCOLAIRE

Date :

Horaires :

Thématique :

Moyen de transport organisé pour les élèves et l'AESH / nom du transporteur :

Lieu de la sortie scolaire :

Nom et prénom de l'élève accompagné :

MODALITES DE LA SORTIE POUR L'AGENT

- Sortie scolaire occasionnelle avec modification de l'emploi du temps de l'AESH
- Sortie scolaire occasionnelle avec modification de l'emploi du temps, modification du temps de travail de l'AESH ainsi qu'un changement de lieu d'exercice

VISA DE L'AGENT

***Je soussigné(e) Mme, M, AESH, prend
connaissance de ma participation à la sortie scolaire précisée ci-avant.***

***Lors de cette sortie, je n'aurai pas de mission d'encadrement, je n'assurerai que
l'accompagnement de l'élève(s) en situation de handicap.***

Nom, prénom et signature :

VISA DU DIRECTEUR D'ECOLE OU DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Nom :

Prénom :

Date, signature et cachet :

VISA DU RESPONSABLE DE PIAL

Date de réception de la demande :

Sortie accordée Sortie refusée

Date, signature et cachet :